

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 27 juillet 2026 – 1,50 €

N° 198

Un tour des tours de Paris

André Malraux, le ministre de la Culture du général de Gaulle, voulait éviter de détruire l'urbanisme de Paris, que l'on doit essentiellement au baron Haussmann sous Napoléon III... C'est pour cela qu'on a eu, à l'ouest, ce quartier des gratte-ciel de la Défense (à cheval sur les banlieues de Courbevoie, Puteaux et Nanterre), en direction de la Normandie et barant la perspective historique qui va du Louvre à la Grande Arche (100 m de haut) en passant par l'Arc de Triomphe, mais évitant le massacre urbanistique qu'a connu Londres. On dit que Malraux voulait une cathédrale catholique à la Défense, que l'Église ne souhaitait pas. À défaut, **La tour Link**, futur nouveau siège de TotalEnergie, y culmine à 242 m parmi de nombreuses tours rassemblées en une sorte de bouquet de béton, de métal et de verre.

Cela n'a cependant pas évité, au sud-est, le quartier Super-Italie, avec ses tours de 112 m (de la place d'Italie en partant vers la porte d'Italie dans le XIII^e arrondissement), qui n'a pas connu tout le développement prévu et dont la partie la plus au Sud est devenue un quartier chinois. Ni, au nord, les trop fameuses (par leur insécurité) **Orgues de Flandres**/Tour Prélude



La tour la plus haute ?

faire face aux charges. Une reconversion hôtelière luxueuse (avec 800 chambres), une résidence étudiante, des centaines de logements, des espaces de coworking, un restaurant panoramique... ont été an-

(123 m) dans le XIX^e arrondissement. La **tour Pleyel** à Saint-Denis, plus au nord de Paris encore, a été, ces dernières années, relevée de 130 à 140 m de haut. Ses trois sœurs jumelles prévues par le projet des années soixante-dix n'ont jamais vu le jour. Longtemps laissée à l'état de vacance presque totale, elle comporterait désormais un hôtel de luxe de 700

chambres doté à son sommet d'une piscine avec vue sur le Stade de France... Il faudrait que l'économie française se réveille pour que tout cela ne finisse pas en nouveau fiasco.

On en dirait autant de ces jumelles **tours Mercuriales** (122 m) qui, porte de Bagnolet sur le périphérique nord, ont ruiné certains de leurs copropriétaires incapables de

SOMMAIRE

P. 1 : Tours. P. 2 : Pierre. P. 3 : Lectures. P. 4 : Urgence agricole. – Dette. P. 5. Priorités. – Baignades. P. 6 : Feux de forêt. – Actualité de Salomon. P. 7 : Religion. – Buffet. P. 8 : Immobilier arabe. – Manchester, capitale bis. P. 9 : Pap Diouf. P. : 10 Walid Joublatt.

■ **Cyclisme** : Le 26 juillet, le Hollandais Mathieu van der Poel a remporté la dernière étape du tour de France sur les Champs-Élysées, mais c'est le Slovène Tadej Pogacar qui a remporté la course pour la cinquième fois de sa carrière.

■ **Cinéma** : Selon le Box-office, le diptyque *La Bataille de Gaulle* avait franchi, le 22 juillet, le cap des 3,5 millions d'entrées. Le 1er volet (2,1 m d'entrées) et le 2e volet (1,4 m d'entrées) étaient ainsi propulsés au rang de 2e et 5e films français les plus vus en 2026. Avec une marge de progression importante pour le second car il est encore un meilleur spectacle que le premier.

■ **Paris** : Selon la chambre des notaires, le nombre des ventes immobilières à Paris a baissé de 24 % durant les 5 premiers mois de 2026 par rapport à 2025.

■ **Incendies** : Un pompier de 22 ans, Baptiste Gerfaut-Valentin, était mort en intervenant sur un incendie de forêt en Savoie le 8 juillet. Deux autres pompiers, Anthony Berthôme et Wil Schmitter, sont morts, piégés dans leur camion, le 21 juillet à Mérignac.

Le feu, parti de Saumos/Le Porge/Lege-Cap-Ferret et progressant vers Bordeaux, a détruit plus de 40 000 hectares en Gironde et plus de 3 000 hectares dans les Landes. Près de 300 maisons ont été brûlées. 250 000 personnes ont été évacuées en trois jours.

L'incendie du Gros Bessillon dans le Var a détruit 4 500 hectares de végétation et une cinquantaine de maisons mais le sanctuaire de Cotignac a été sauvé.

■ **Gironde** : Le 16 juillet, la Chambre régionale des comptes a réévalué le déficit du budget de la Gironde à 142,4 millions d'euros, ce qui porte ce déficit à 6,2 % des recettes alors que le seuil lé-

noncé par leurs nouveaux propriétaires (Bain Capital, investisseur américain, et Hémisphère, opérateur de terrain français). On leur souhaite d'avoir les reins très solides.

La **tour Montparnasse** (210 m) a été le symbole d'un modernisme pompidolien dont Jacques Chirac s'enorgueillissait, mais que le président Giscard d'Estaing n'appréciait pas beaucoup. Elle est quasiment la seule tour qui n'est pas reléguée en bordure de Paris, si on exclut le quartier du Front de Seine dont les tours, dans le XV^e arrondissement culminent à 100 m de haut. Elle devait être entièrement rhabillée d'une coque plus transparente, et peut-être surélevée.

Tous ses locataires ont été renvoyés. Mais les travaux, qui devraient coûter 700 millions, voire 1 milliard d'euros si on y ajoute les équipements publics, ont été freinés par des recours de type écologistes et une bisbille entre les 120 copropriétaires. Le principal (la Financière Patrimoniale d'Investissement), 30 % des millièmes, était à l'origine du projet d'une restructuration rendue indispensable par la présence d'amiante. Cependant, lors de l'AG des copropriétaires du 21 juillet, il a reculé devant l'ampleur des dépenses. Xavier Niel, minoritaire important, la contestait déjà, peut-être cherchant une voie de harcèlement juridique pour s'enrichir encore... Le chanteur Vianney, qui avait racheté 80 % du 43^e étage en avril dernier, a revendu entre-temps... Le maire de Paris, Emmanuel Grégoire, a invité à l'hôtel de ville les principaux copropriétaires de la tour pour tenter de

sauver le projet de rénovation. De quels moyens et quelle autorité dispose-t-il ? Sauf miracle, l'incertitude va durer. Cela permettra à la **tour Triangle**, en phase d'achèvement porte de Versailles, plus au sud-ouest, de trouver son éventuelle clientèle.

Cette dernière tour, fortement voulue par la maire Anne Hidalgo, s'élève sur un terrain cédé en bail emphytéotique de 80 ans par la mairie de Paris. On la voit déjà de plusieurs dizaines de km à la ronde et beaucoup disent qu'elle risque d'asphyxier le quartier qu'elle surplombe.

On a pu lire qu'elle devrait coûter dans les 700 millions d'euros au promoteur d'immobilier commercial Unibail-Rodamco-Westfield (URW), qui appartient à Xavier Niel et à des banques françaises, américaines, hollandaises...) et à leur associé AXA IM Alts, qui appartient à la BNP Paribas.

Elle offrira environ 70 000 m² de bureaux avec des loyers approchant les 700 euros le m² par an si on trouve des clients pour payer ce prix, un hôtel 4 étoiles Radisson Blu de 128 chambres, un belvédère ouvert au public (pas gratuitement), 750 m² de centre commercial et de services divers.

Si vous passez par la porte Maillot, vous ne pouvez pas manquer la **tour Hyatt Regency Paris Étoile** (autrefois Concorde Lafayette) très prestigieux hôtel de 950 chambres, accolé au Palais des Congrès, une des plus grandes salles de spectacles de Paris. Des équipements dont une capitale comme Paris ne peut se passer. Les murs appartiennent à un fonds

de pension qatari, comme beaucoup de palaces à Paris (et en France), et ils sont exploités par un groupe hôtelier américain.

Depuis 2022, l'horizon depuis le sud-est de la capitale a été bouché par les immanquables **tours Duo** (180 m et 125 m), en limite du XIII^e arrondissement sur le périphérique et la voie de chemins de fer de la gare d'Austerlitz, avec leurs curieux cubes penchés, conçus par l'incontournable architecte Jean Nouvel. Leurs sommets clignotent. On ne s'y fait pas. Mais il s'agit d'un des rares ensembles de tours qui afficherait un taux d'occupation de 100 % (88 000 m² de bureaux, un hôtel 4 étoiles de 139 chambres, restaurant panoramique de luxe, « skybar » à la mode, des services proposés jour et nuit...) À vérifier sur le long terme.

Quant au nouveau **tribunal de Paris** (160 m), en forme de boîtes à chaussures empilées, selon le projet de l'architecte Renzo Piano, il écrase le quartier de la porte de Clichy, en bordure du périphérique dans le XVII^e arrondissement, mais son arrivée a été l'occasion d'une certaine requalification de nombreuses rues laissées à l'abandon depuis 30 ou 40 ans.

Et la **tour Eiffel** direz-vous ? Sans doute aurions-nous fait partie de ses détracteurs lors de sa construction. Mais on s'y est fait et on ne peut plus s'en passer, même si on a appris que la mairie de Paris a rendu sa gestion presque impossible par ses excès de prélèvements.

Frédéric Aimard

gal est de 5 %. L'explosion des dépenses sociales et la baisse des rentrées fiscales sur les mutations immobilières figurent Parmi les causes de ce dépassement.

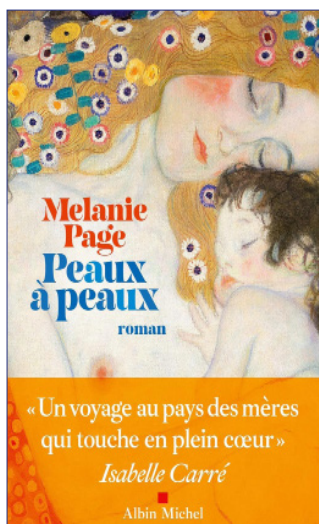
■ **Budget** : Le Fonds monétaire international a publié un rapport sévère sur la dette française le 22 juillet.

■ **Ordre public** : Une loi dite « Ripost », présentée par le ministre de l'intérieur Laurent Nuñez et concernant, entre autres, l'usage récréatif de protoxyde d'azote, les fêtes sauvages ou rave parties et les rodéos urbains, a été votée définitivement au Parlement le 21 juillet.

■ **Justice** : Daniel Siad a été retrouvé mort à son domicile de Colombes (Hauts-de-Seine) le 20 juillet, à l'âge de 69 ans. Il était accusé par un ancien mannequin suédois d'avoir été un rabatteur de jeunes filles pour le pédocriminel Jeffrey Epstein. Il était un témoin clé de cette affaire, dont la disparition éteint une partie des poursuites pénales.

■ **Casino** : Les actionnaires, créanciers et banques de Casino se sont donné, le 23 juillet, jusqu'au 24 septembre avant que ne soit tranchée, par le Tribunal des activités économiques de Paris, la question du remboursement de la dette d'1,4 milliard que l'entreprise, dirigée par Daniel Křetínský, est censée rembourser avant mars 2027.

■ **BHV** : L'inspection du travail a signalé à la justice la société SEGM-BHV comme étant possiblement en situation de cessation de paiements. La nouvelle direction du BHV a démenti en présentant, le 20 juillet, son plan de relance qui confirme le départ de Shein et le retour de 37 marques qui avaient quitté le grand magasin. Ce sera au Parquet de Lyon de se saisir éventuellement de la question.



ROMAN

Magie de la naissance

Être mère, quelle aventure ! À travers le suivi de plusieurs femmes et de leurs enfants, Mélanie Page aborde tout ce qui fait le quotidien des familles : la joie de la naissance et du contact des peaux, les premiers pas et l'éducation mais aussi le déni de grossesse ou les violences intrafamiliales.

Un livre d'une grande sensibilité sur les relations mère/enfant.

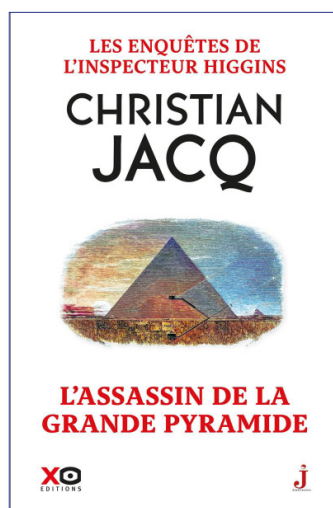
« Peaux à peaux », Mélanie Page, Albin Michel, 320 p., 21,90 €.

POLAR

La chambre du roi

Délaissant son cottage, l'ex-inspecteur Higgins espère passer quelques jours de farniente au Caire à l'occasion du départ à la retraite de son ami le chef de la police touristique. Hélas, l'assassinat d'un éminent égyptologue dans la pyramide de Khéops le ramène à la dure réalité d'autant que, parmi les suspects, figure un agent du renseignement britannique.

Christian Jacq croise ses deux amours : l'Égypte an-



cienne et son nouveau héros au flegme so british.

« L'Assassin de la Grande Pyramide », Christian Jacq, XO éditions, 208 p., 14,90 €.

GOURMANDISE

Saveurs du sud

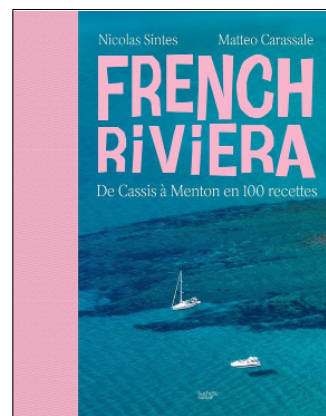
La Côte d'Azur, ses plages, sa douceur de vivre, sa gastronomie. Chef du restaurant des « Roches Blanches » à Cassis, Nicolas Sintès présente la région qui l'a vu naître à travers ses couleurs et ses saveurs. Pas besoin de produits sophistiqués pour faire une cuisine goûteuse. Avec des tomates, des olives, du citron, du poulet, du thym... il est possible de magnifier un plat à l'image de L'oreiller de la belle Cassidaine ou encore des Madeleines au safran et au miel dont il nous livre les recettes.

« French riviera. De Cassis à Menton en 100 recettes », Nicolas Sintès (texte), Matteo Carassale (photographies), Hachette cuisine, 320 p., 40 €.

REVUE

L'Isère

Des Balcons du Dauphiné à la chaîne de Belle-donne ou au massif des



Grandes Rousses, AR le magazine voyageur nous fait traverser le département de l'Isère à la découverte de ses plus beaux paysages. Autres sujets : le Pas-de-Calais, la Nouvelle-Calédonie, le Puy-de-Dôme...

AR, n° 75, été 2026, 7,50 €. En kiosque.



La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149

ISSN 2967-2988
Imprimé par nos soins.

■ **Écologie** : Opposée au retour, permis par la loi d'urgence agricole définitivement votée par le Sénat le 21 juillet, de l'acétamipride et autres pesticides autorisés dans l'Union européenne, la ministre de la Transition écologique, Monique Barbut, avait remis sa démission au président de la République le 22 juillet, avant de revenir sur sa décision le même jour.

■ **Pétrole** : Le groupe TotalEnergie, de droit français, mais dont 30 à 40 % des actionnaires sont désormais américains (fonds BlackRock, Vanguard, Capital Group, GQG Partners...), a publié, le 23 juillet, des résultats financiers qui font ressortir un bénéfice exceptionnel de 11,2 milliards depuis le 1^{er} juin. Les appels à la taxation automatique de ces « superprofits » au profit de l'État français se multiplient (Institut Veblen pour les réformes économiques).

■ **Consommation** : L'observatoire des prix des fruits et légumes du mouvement Familles rurales a publié son rapport annuel le 23 juillet. Le prix moyen des fruits se stabilise à 4,33 euros le kilo, tandis que celui des légumes augmente de 10 %, avec des hausses spectaculaires pour les courgettes, les tomates et les haricots verts.

■ **Archéologie** : Le 24 juillet vers 10 heures du matin, deux hommes à visage découvert ont brisé, une vitrine du musée de Châtillon-sur-Seine et se sont emparés du torque en or de la princesse de Vix, partie d'un trésor celte retrouvée en 1953, près du village de Vix en Côte-d'Or. La Fondation La Marck (luxembourgeoise) offre deux fois le prix de l'or pour le retour du bracelet de Vix intact, soit 80 000 euros.

■ **Présidentielle** : Les représentants des principales banques françaises ont été convoqués à Matignon le 20 juillet pour trouver une so-

Les Français et la pierre

58 % à 62 % des Français sont propriétaires de leur logement principal (20 % n'ont pas fini de rembourser leurs emprunts). Ce pourcentage ne bouge plus depuis 10 ans. Ce patrimoine est estimé à 230 000 euros en moyenne par ménage. Il est de notoriété publique qu'un ménage jeune et non héritier, n'est plus, sauf exception, en capacité de s'endetter pour acheter son logement. En tout cas en région parisienne où le pourcentage de propriétaires est de 33 % alors qu'il peut atteindre 70 % en province. Diverses mesures prises par les banques sous pressions du gouvernement, et destinées en principe à protéger les investisseurs, les ont privés du droit d'emprunter. La remontée des taux ne fait qu'empirer la situation.

Quant à ceux qui achetaient pour louer, ils en sont découragés par d'autres mesures prises pour de bonnes raisons (écologiques en général) mais qui rendent tout investissement non rentable. Les promoteurs renoncent. Ou alors trichent pour conserver un prix au m² vendable. Ce qui sera une source de nouveaux problèmes dans l'avenir pour l'immobilier neuf.

Dans l'ancien, les travaux exigés par les diagnostics obligatoires sont quasi impossibles à faire, faute de main-d'œuvre qualifiée à des prix compatibles avec les revenus qu'on peut espérer d'une location. Les propriétaires loueurs sont contraints de vendre, non seulement à cause de ces questions de travaux, ou de

l'encadrement des loyers (encore rare ou facilement contourné), mais plus encore à cause d'un véritable matraquage fiscal, qui prend des formes de plus en plus imaginatives. Les résidences secondaires sont dans le collimateur depuis les dernières élections municipales. Les locations saisonnières sont dans la tourmente. Certains députés ou fonctionnaires de Bercy ne prônent-ils pas désormais de recenser le nombre des salles d'eau d'un logement pour augmenter les taxes ou bien de limiter le nombre de m² disponible par personne sous peine de taxes là encore ? Ces « idées » sont en général présentées comme devant permettre de faire face à la pénurie de logements tout en augmentant les recettes d'un État endetté. Elles provoqueront tout le contraire. La fuite des investissements et la baisse des recettes fiscales. Encore faut-il accepter le verdict des faits.

Longtemps, le gouvernement a tenté les investisseurs particuliers avec des avantages (« niches ») coûteux pour l'État, incitant les gens à investir pour des raisons uniquement fiscales, en faisant abstraction de leurs véritables intuitions immobilières. Certains, particulièrement bien informés ou chanceux, se sont certes enrichis de manière éhontée. Mais la grande majorité des acquéreurs s'est retrouvée à la tête d'un patrimoine d'une valeur inférieure à leurs espoirs, avec des problèmes de gestion dépassant leurs compétences, des plus-values relativement fictives fortement taxées.

Les prix devraient s'effondrer. On n'en est pas encore là. Comme quoi

les Français, qui aiment la pierre, sont un peuple plus optimiste que ce qu'on dit. Pourtant, selon la chambre des notaires, le nombre des ventes immobilières à Paris a baissé de 24 % durant les 5 premiers mois de 2026 par rapport à 2025...

Paul Chassard

Loi d'urgence agricole

L'Assemblée nationale a adopté le 20 juillet par 296 voix contre 224 le texte de la loi d'urgence agricole arrêté par la commission mixte paritaire composée de députés et sénateurs. Les Républicains, le RN et les amis d'Édouard Philippe ont uni leurs voix pour emporter un scrutin sous haute tension malgré d'ultimes tentatives d'obstruction venues de la gauche. Le passage final du texte au Sénat ne devrait donc être qu'une formalité.

Le gouvernement aura finalement arbitré clairement en faveur du souhait des agriculteurs de voir simplifier des normes jugées par eux abusives notamment en matière de stockage d'eau pour faciliter l'irrigation et d'utilisation des néonicotinoïdes pour sauver des filières menacées comme celle de la noisette ou de la betterave.

Une majorité de parlementaires a donc fait droit aux revendications de la FNSEA et de la Coordination Rurale au grand dam de la Confédération paysanne opposée à ce texte pour des raisons écologiques. C'est donc une victoire pour Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et une défaite pour Monique Barbut, ministre de la Transition éco-

logique. C'est Julien Dives, député LR de l'Aisne qui a notamment débloqué la situation en suggérant de placer la réintroduction des pesticides concernés sous le contrôle de l'ANSES, l'agence scientifique gouvernementale. Des députés de gauche ont d'ores et déjà décidé d'en appeler au Conseil constitutionnel pour espérer que ce dernier censure en partie cette loi.

Jérôme Besnard

Réduction de la dette

Le *Journal Officiel* a publié, le 21 juillet, une nouvelle liste de Français qui ont spontanément fait un don à l'État, « au profit de la réduction de la dette publique ». Ils sont au nombre de 8 pour une somme totale de 1 223 euros entre octobre et décembre 2025. Une précédente liste totalisait 1 556 euros. Cette pratique a été instituée en 2006 par l'article L1121-1 du Code général de la propriété des personnes publiques. Certains veulent croire peut-être que les petits ruisseaux feront les grandes rivières... Et le Christ nous a appris à considérer l'obole de la veuve.

On rappelle qu'en 2021, un de nos concitoyens avait fait un don de 40 000 euros. Mais les montants sont en général beaucoup plus raisonnables, si du moins on est encore dans le cercle de la raison. Faut-il rappeler que le déficit du budget de l'État a dépassé 152 milliards en 2025 et que la dette de la France est de 3 482 milliards d'euros ? Notre pays doit emprunter 310 milliards d'euros en 2026 pour rembourser ses

emprunts à échéance. La charge de la dette en 2026 est évaluée pour l'instant à 59,3 milliards (c'est plus que le budget de la Défense, presque autant que celui de l'Éducation). Mais, avec un taux intérêt qui a récemment atteint les 4 %, la machine peut s'emballer. Selon Eurostat la France est numéro 1 de la dépense publique dans l'Union européenne, juste devant la Finlande, avec 57,3 % du PIB.

Ces dons volontaires – et leur publication au *JO* – sont-ils exemplaires ou bien couvrent-ils l'administration et le personnel politique de notre pays de ridicule ?

Yvanna Mayère

Priorités

Un gouvernement ne peut pas, comme la presse, vivre au rythme des événements. Il lui faut établir l'échelle des urgences.

Dans son ensemble, la presse est soumise à l'actualité : guerre, élections, faits divers, il lui faut la traiter comme elle se présente et la faire comprendre. Suivre l'actualité ne signifie pas que la presse la prend telle qu'elle est : la presse écrite hiérarchise les sujets selon sa ligne éditoriale et donne plus ou moins de place à la politique étrangère, aux partis politiques, aux faits divers. Seules les chaînes d'information en continu n'ont aucun souci de la hiérarchie des événements et se concentrent souvent sur un seul sujet, en raison de son caractère spectaculaire. Tout sur la canicule ! Tout sur l'affaire Jubillar ! Tout sur les bombardements de l'Iran !

Depuis bien des années, les gouvernements suc-

cessifs semblent vivre au rythme des chaînes d'information en continu. Surpris par une situation inattendue, ils mettent en place une communication de crise qui consiste à mettre en valeur la réaction des autorités. Il s'agit d'affirmer sur tous les tons et sur toutes les ondes que la résolution de la crise en cours est la priorité des priorités. En juin, le gouvernement a voulu se montrer soucieux de « prioriser » la lutte contre la criminalité pédophile, puis il s'est mobilisé contre les effets de la longue canicule. En juillet, la mobilisation a porté sur les terribles incendies de la Gironde et du Var.

En septembre, sauf nouvelle catastrophe, il sera absolument prioritaire de réduire le déficit budgétaire dans un contexte marqué par les conséquences économiques de la guerre en Orient. On aura alors tendance à oublier la climatisation des hôpitaux, la menace de guerre et le renforcement des moyens de lutte contre les incendies. Et l'on s'apercevra, pendant l'été 2027, que ces moyens font cruellement défaut...

Claudine Uzerche

Baignades

Les incendies de forêt d'une ampleur exceptionnelle qui frappent actuellement la France et singulièrement le Sud-Ouest ne doivent pas faire oublier que les victimes les plus nombreuses de la période estivale sont les baigneurs, en particulier dans ce même Sud-Ouest affecté par le phénomène des baïnes, ces cuvettes naturelles creusées dans le sable qui emportement, à marée

lution commune pour que Marine Le Pen puisse emprunter en vue de sa prochaine campagne présidentielle.

■ **Disparitions** : Le journaliste économique Jean-Marc Sylvestre est mort le 21 juillet à l'âge de 79 ans. La chanteuse Marie-Paul Belle est morte le 25 juillet à l'âge de 80 ans.

montante ou descendante, les nageurs imprévoyants.

En France, depuis le début de l'année, il faut déplorer 925 noyades soit 14 % de plus que l'an passé, en raison de la canicule à l'origine d'un plus grand nombre d'imprudences.

Pourtant, pour faire face à ce danger, et plus globalement pour sécuriser le littoral ainsi que les rivages fluviaux et lacustres sur les zones les plus fréquentées, a été mise en place depuis de nombreuses années une surveillance des plages.

La responsabilité de la surveillance des plages incombe, en application de l'article L2213-23 du Code général des collectivités territoriales, au maire de la commune concernée pour qui elle constitue une mesure de police spéciale. Cette responsabilité couvre la police des baignades, la sécurité des activités nautiques exercées à partir des engins de plage ou des embarcations non immatriculées et l'organisation des secours d'urgence. Elle s'exerce dans la bande des 300 mètres calculée à partir de la limite des eaux à l'instant considéré.

Afin de prévenir les risques d'accident, le maire met ainsi en place une surveillance des plages de sa commune avec une équipe dédiée de nageurs sauveteurs. Ceux-ci disposent le plus souvent d'un poste

de secours reconnaissable à une grande croix rouge apposée sur une de ses façades et mettent en place des postes de surveillance avancés au plus près de l'eau qu'ils déplacent, le cas échéant, en fonction de la marée.

Chaque matin, au regard de la météorologie, ils arborent un pavillon rectangulaire qui signifie que le poste de secours est ouvert. Quand il est de couleur verte, la baignade est surveillée et ne présente pas de danger apparent, quand il est de couleur jaune (qui a remplacé la couleur orange en 2022), la baignade est surveillée avec un danger limité ou marqué et quand il est de couleur rouge, la baignade est interdite en raison du mauvais état de la mer. Depuis 2022 également, est apparu le drapeau de couleur violette qui signifie la présence d'une pollution rendant la baignade impossible.

En outre, les zones surveillées sont délimitées de part et d'autre par deux drapeaux rouges et jaunes. Par ailleurs, dans certaines régions, existent des drapeaux spécifiques en raison de risques particuliers. Ainsi, dans le Sud-Ouest, est hissé un drapeau triangulaire rouge interdisant temporairement la baignade pendant un épisode d'apparition des fameuses baïnes citées plus haut tandis qu'à La Réunion, c'est un drapeau triangulaire flanqué d'un requin qui flotte en haut du mât, rouge quand un squala a été repéré, soit orange quand les conditions sont propices à la présence de l'animal.

Les nageurs sauveteurs doivent tous disposer, a minima, du BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) qui

leur permet de devenir surveillants de baignade dans les lieux de baignade gratuits et aménagés et dans les piscines privées. Au-delà, ils peuvent acquérir le BPJEPS AAN (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention activités aquatiques et de la natation) leur permettant de devenir maîtres nageurs sauveteurs (MNS) aptes à enseigner les activités aquatiques.

Pendant longtemps, les nageurs sauveteurs appartenaient à la police (compagnies républicaines de sécurité) ou à la gendarmerie, que les maires appréciaient particulièrement en raison de leur capacité, outre à sauver les baigneurs en danger, à sanctionner les infractions commises sur les plages.

Aujourd'hui, ces deux institutions se sont pratiquement désengagées pour se recentrer sur leurs missions principales. Les maires se sont donc retournés vers d'autres acteurs, comme la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM), par ailleurs habilitées à assurer la formation aux brevets précités et qui couvre un tiers des plages surveillées ou les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Mais de plus en plus, ils font appel, par convention, à des sauveteurs saisonniers détenteurs des brevets mentionnés plus haut.

La présence de ces nageurs sauveteurs est rassurante mais ne doit pas exonérer les baigneurs et autres utilisateurs de pédalos ou de périssaires de la plus élémentaire prudence afin de ne faire prendre aucun risque inutile à eux-mêmes et aux autres.

Fabrice de Chanceuil

Feux de forêt

Une tonne à eau est un réservoir cylindrique généralement métallique placé sur un châssis de remorque pouvant notamment être placé derrière un tracteur. Elle peut contenir plusieurs milliers de litres d'eau, ce qui en fait un auxiliaire appréciable pour les sapeurs-pompiers en cas d'incendie en zone naturelle par exemple. On ne peut donc que saluer la mobilisation des syndicats agricoles dans plusieurs départements concernés ou non par les feux de forêts qui ravagent notamment les forêts du sud-ouest de la France.

La Coordination rurale de Dordogne a par exemple décidé de mobiliser, depuis le 25 juillet, ses troupes syndicales aux côtés des soldats du feu en Gironde (notamment au nord de la zone du bassin d'Arcachon). Mais ce fut le cas également en Haut-Anjou le 12 juillet pour un feu qui n'a ravagé « que » 300 ha contre plus de 42 000 en Gironde et dans les Landes fin juillet.

Ces initiatives démontrent, s'il en était besoin, que la complémentarité entre éléments des syndicats départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et les agriculteurs est bien rodée. À défaut de couverture aérienne suffisante (pénurie de canadairs), les moyens mobilisés bénévolement par les agriculteurs démultiplient les réserves d'eau utilisables par les sapeurs-pompiers.

Loin des caricatures dressées par certains écologistes politiques ou certaines agences gouvernementales, les paysans

français contribuent pleinement au bien commun de la nation, que ce soit par leur contribution à la souveraineté alimentaire du pays ou la lutte estivale contre les incendies.

J.B.

Actualité de Salomon

Les catholiques ayant participé aux offices dominicaux du 26 juillet auront peut-être relevé avec humour quelques passages de la lecture initiale extraite du Premier Livre des Rois, autrement dit se rapportant au grand Salomon. Celui-ci n'était alors pas encore devenu le souverain fastueux dont la Bible gardera le souvenir — et qui ne se conduira pas toujours de façon exemplaire.

Dieu, ayant entendu Salomon lui expliquer ce qu'il souhaitait pour diriger son peuple, lui répondit : « Puisque [...] tu as demandé [...] non pas de longs jours, ni la richesse, ni la mort de tes ennemis, mais [...] le discernement, l'art d'être attentif et de gouverner [...] je te donne un cœur intelligent et sage ».

En complément, l'Évangile de Matthieu du même jour annonçait ensuite que « à la fin du monde, les anges sortiront pour séparer les méchants du milieu des justes et les jetteront dans la fournaise ; là il y aura des pleurs et des grincements de dents ». Heureusement pour leur tranquillité, nos gouvernants ne vont plus beaucoup à la messe...

Jean-Gabriel Delacour

Religion

Souvent ignorée ou même rejetée de la vie publique, la religion, ou le refus motivé de toute référence au spirituel et à l'au-delà, reste présente dans le quotidien. En témoignent le dixième anniversaire de l'assassinat du P. Hamel – avec ses mots à son meurtrier : « Vatt'en, Satan ! » – comme les centaines de milliers de fidèles se pressant autour de Léon XIV, sans oublier les presque deux millions de musulmans se rendant à La Mecque. Il n'apparaît donc pas étonnant que se développe une littérature religieuse ; sa diversité n'entretient guère de rapports avec ce qu'on appelait autrefois « les livres édifiants », ce qui n'empêche pas qu'existent toujours des ouvrages destinés à accompagner le cheminement de chacun.

Commençons justement avec un pasteur écossais vivant aux États-Unis, Alistair Begg, à travers sa réflexion de type eschatologique puisqu'envisageant le temps d'après la mort : *L'homme sur la croix du milieu. Où passerez-vous l'éternité ?* (Marpent, BLF Éditions, 2026, 64 pages). Dans ses dernières années, Benoît XVI avait tenu à rappeler que *Le Seigneur nous tend la main. Méditations inédites 2005-2017* (Paris / Perpignan, Artège, 2016, 288 pages). Reliant les préoccupations environnementales et le souci divin de proximité, Charles Hüsu s'est appuyé sur *Le mythe de Kairos. Changer ou disparaître* (Saint-Maurice, éditions Saint-Augustin, 2026, 270 pages).

L'Église d'aujourd'hui et de demain peut être appréciée grâce à trois ap-

proches. D'abord par la réédition d'une étude de 1979, celle du défunt chanoine Daniel-Joseph Lallement, mettant en valeur les *Bienfaits spirituels de la liturgie romaine actuelle* (Paris, Pierre Téqui, 2026, 96 pages). Ensuite par le double cri d'alarme et d'espérance du cardinal Robert Sarah, interrogé par Nicolas Diat : *2050* (Paris, Fayard, 2026, 288 pages). Enfin par les descriptions d'Antoine Pasquier dans son *Enquête sur ces jeunes qui veulent devenir chrétiens* (Paris, Mame, 2025, 174 pages).

On n'hésitera pas à se plonger dans le passé, car celui-ci rappelle que nous sommes tributaires de l'Histoire et que nous en vivons et la prolongeons. Prenons par exemple ce petit bout de terre entre la Bretagne, la Normandie et l'Anjou que Marielle d'Ozouville dissèque avec bonheur dans *Les merveilles de la Mayenne* (Paris, Téqui, 2026, 246 pages). Au-delà de l'Atlantique, Charles Vaugirard et toute une équipe rappellent Les racines françaises du catholicisme américain. *Douze missionnaires aux États-Unis* (Paris, Téqui, 2026, 148 pages). Enfin, leur meilleur spécialiste francophone, Joseph Yacoub, détaille toute leur épopée dans sa *Nouvelle histoire des chrétiens d'Orient* (Paris, Perrin, 2026, 400 pages).

Il convient, au moins par esprit de curiosité, de s'aventurer plus loin. Dans un domaine compliqué, puisque mêlant des traditions juives et chrétiennes mais aussi des apports extérieurs, Stéphanie Del Regno s'attache à celle qu'on pourrait appeler l'autre

« première femme » auprès d'Adam (représentée sur le portail de la Vierge de Notre-Dame de Paris), dans *Les divines maudites. Qui es-tu Lilith* (Escalquens, Éditions Trajectoire, 2026, 112 pages). Hela Ouardi, elle, s'efforce de rassembler ce qui concerne *Muhammad. Nouvelle biographie* (Paris, Albin Michel, 2026, 416 pages). Quant à Philippe Rei Ryu Coupey, adepte du bouddhisme japonais, il expose *La foi en l'esprit. Un commentaire du Shin Jin Men de Maître Sosan* (Noisy-sur-École, Éditions de l'Éveil, 2026, 512 pages).

Jean Étèvenaux

Buffet

François-Noël Buffet, sénateur du Rhône et ancien ministre de Michel Barnier et de François Bayrou, vient d'être nommé Défenseur des droits par le président de la République après approbation du Parlement grâce au vote des commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat par 43 voix contre 39. Pour être rejetée, la mesure aurait dû recueillir une majorité négative représentant au moins les trois cinquièmes des suffrages exprimés. Certains espéraient en effet qu'elle ne franchirait pas l'obstacle.

À entendre quelques associations, syndicats et formations politiques, l'intéressé ne pouvait en effet tenir son rôle. Voilà pourquoi, entre l'annonce du choix d'Emmanuel Macron le 7 juillet et le scrutin parlementaire le 21, se sont multipliées les prises de position concernant le passé de l'ancien maire d'Oul-

ins, dans le Rhône. Soutenues par une pétition de 150 000 signatures, elles se sont déroulées jusqu'au dernier moment, y compris dans les jardins du Luxembourg au moment de son audition. On ne sera pas étonné que lui ait été reprochée son opposition au mariage pour tous, à l'ouverture de la procréation médicalement assistée à toutes les femmes comme à l'aide médicale d'État pour les étrangers en situation irrégulière, sans oublier son abstention à la constitutionnalisation de l'interruption volontaire de grossesse.

Tout cela montre que, aux yeux d'une grande partie de la gauche, seuls peuvent être admis à des postes de responsabilité ceux qui professent ses idées ; voilà comment un homme de droite se trouve a priori disqualifié par ceux qui disent toujours défendre la liberté d'expression. En outre, le problème cacherait une sombre manœuvre politique dévoilée par le quotidien *Libération* : « Le sénateur LR, dont la nomination au poste a été validée par le Parlement [...], multiplie les prises de position conservatrices. Un choix d'Emmanuel Macron qui interroge à moins d'un an de la présidentielle. »

Oui, il en faut, du buffet, pour résister à de telles attaques.

Précý

■ **Commerce** : Le 20 juillet, la Commission européenne a infligé une amende de 550 millions d'euros à la plateforme de commerce chinoise AliExpress pour avoir vendu des vêtements contrefaits et des jouets dangereux.

■ **Iran** : Le tribunal islamique de Chiraz a condamné à mort, le 20 juillet, deux hommes (Mojtaba Dehbandi et Kianoush Hamzehei Kazerooni) accusés d'avoir soigné des blessés lors des grandes manifestations contre le régime les 8 et 9 janvier 2026. Chaque semaine, on apprend la pendaison de dizaines de jeunes opposants.

L'Onu a lancé, le 24 juillet, un appel aux armateurs pour évacuer les 6 000 marins actuellement coincés dans le Golfe persique.

■ **Grande-Bretagne** : Le nouveau gouvernement d'Andy Burnham a annoncé la suppression de la TVA (5 %) sur la consommation d'électricité par les particuliers. Le coût de la mesure pour l'État est estimé à 1 milliard d'euros par an. Il a par ailleurs annoncé l'abandon du projet de carte d'identité numérique (qui devait coûter également 1 milliard d'euros).

■ **Canada** : Le 20 juillet, le président Trump a signé un décret imposant des droits de douane supplémentaires de 50 % sur différents produits canadiens. Le Premier ministre canadien Mark Carney a dénoncé « une violation directe et unilatérale » des traités de libre-échange en cours.

■ **Canada** : Plus de 3,3 millions d'hectares de forêts ont été ravagés par des incendies depuis le début de l'année. 900 feux sont actuellement en activité et la qualité de l'air est affectée au Canada et au nord des États-Unis.

■ **Espagne** : 120 000 hectares de végétation ont brûlé, avec près de 2000 départs de feu

Immobilier arabe

Les pays du Golfe et l'Arabie saoudite ont beaucoup misé sur l'immobilier, le tourisme, l'aviation civile pour préparer l'après-pétrole chez eux. La guerre des États-Unis avec l'Iran leur fait perdre un temps précieux en même temps qu'elle montre la fragilité de leurs gigantesques tours alimentées en électricité et en eau par des infrastructures elles-mêmes vulnérables.

Leurs fonds de pension ont des moyens sans limite. Par précaution et ambition, cet appétit immobilier s'est étendu sur un pays comme l'Égypte, très peuplé, peu équipé, en manque d'infrastructures, de logements, d'équipements touristiques dans le désert mais aussi aux bords de la mer Rouge ou de la Méditerranée... On connaît le projet « pharaonique » de Ras El-Hekma, ville nouvelle budgétisée pour 35 milliards de dollars, avec son nouvel aéroport, ses hôtels de luxe, etc. Les projets d'investissement au Maroc, en Algérie et en Tunisie n'ont pas manqué mais ils sont restés limités pour des raisons économiques ou plus encore politiques.

On sait que le président Trump a fantasmé sur la reconstruction de Gaza comme une vaste station balnéaire. Si jamais cela se faisait, ce serait encore avec l'argent des pétromonarchies. Celui-ci a déjà été investi en Albanie et en Bosnie-Herzégovine, mais aussi en Serbie ou en Hongrie, avec toujours des ambitions plus ou moins religieuses ou au moins

idéologiques, en plus du souci de faire de bonnes affaires. Demain peut-être la Libye pourra-t-elle penser à se reconstruire avec les mêmes investisseurs, même si le pétrole ne lui manque pas.

Les pétromonarchies sont au chevet du minuscule Liban où l'Arabie saoudite a longtemps fait la pluie et le beau temps, mais désormais c'est la Syrie qui aurait besoin, selon la Banque mondiale, de plus de 200 milliards de dollars pour réparer les dégâts de sa guerre civile (2011-2024) qui s'est soldée par la victoire de l'islamiste Ahmed al-Sharaa soutenu par la Turquie. Émirati, Qatari et Saoudiens se disputent la reconstruction de l'aéroport de Damas, du port de Tartous, des centrales électriques. Un métro, des hôpitaux, des hôtels, et des centaines de milliers de logements, ont fait l'objet de contrats gigantesques dont on ne peut prédire l'avenir.

On connaît moins l'ampleur des investissements arabes en Grèce, en Italie, en Espagne, en France.

Longtemps cantonné à des hôtels prestigieux, il s'étend de plus en plus. Chez nous, Pierre & Vacances-Center Parcs (2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2025) doit passer sous pavillon émirati (Mubadala Capital) au premier trimestre 2027, après que, le 17 juillet dernier, 80 % de ses actionnaires actuels ont donné leur accord au principe d'une cession par offre publique d'achat évaluée à environ 1 milliard d'euros.

P. C

Manchester capitale bis

Le maire du Grand Manchester, troisième conurbation d'Angleterre après Londres et Birmingham, a été nommé le 20 juillet Premier ministre du Royaume-Uni en remplacement de Sir Keir Starmer. Le successeur d'Andy Burnham à ce poste qu'il a occupé pendant dix ans sera élu le 30 juillet. Le nouveau Premier ministre a toutefois indiqué qu'il ne désertait pas la capitale du Nord, qu'il y conserverait sa résidence, sous la forme d'un n° 10 North par analogie au 10 Downing Street à Londres. Il envisage même d'y baser à demeure certains ministres comme ceux du Logement, de l'Éducation ou de la Santé. Non seulement l'Angleterre souffre d'un déséquilibre nord-sud, mais la majorité des circonscriptions et des municipalités du Nord sont aujourd'hui la variable de l'affrontement avec le parti de Nigel Farage, Reform UK, et le parti travailliste. C'est là que se joueront les prochaines élections locales de 2028 et les élections générales de 2029.

Schématiquement, le Sud, le Grand Londres et les côtes de la Manche concentrent l'essentiel de la prospérité du pays, les nouvelles technologies, les services comme la City. Ils avaient majoritairement voté pour rester dans l'Union européenne au contraire du Nord largement favorable au Brexit. Berceau de la Révolution industrielle du XIX^e siècle, Manchester a été la grande victime de la mondialisation au cours des quarante

dernières années, coïncidant avec l'ère Thatcher. Le bilan d'Andy Burnham se décline principalement en matière sociale. Se résume-t-il en dix ans à avoir amélioré la couverture de la métropole en bus urbains à un coût limité à 2 £ (2,50 euros)? Il prétend généraliser le modèle à l'ensemble du pays. Sa première décision fut de ramener partout le coût du billet de bus de 3 £ à 2 £. Le nouveau maire élu de New York, Zohran Mamdani, avait basé sa campagne électorale sur le même défi d'un retour à la gratuité des transports publics. L'idée de Burnham est de même de centrer son gouvernement sur les problèmes de coût de la vie en cherchant à diminuer les charges fixes pesant sur les ménages ordinaires : transports, eau, électricité, logement et même alimentation. Il compte y parvenir en faisant prévaloir les aspects coopératifs ou associatifs sur l'étatisation, d'où son choix de la décentralisation des services publics à tous les échelons.

Le « Manchesterisme » ne s'affiche pas comme « socialiste », terme dévalué en Angleterre, mais plutôt comme une forme de solidarisme, de sociétarisme, issu de société, terme voué aux gémonies par Margaret Thatcher qui ne reconnaissait que l'individu. Le travaillisme revient ainsi à ses sources historiques, cherchant à incarner une autre manière d'être social, sans être trop à gauche, c'est-à-dire sans cesser d'être pragmatique et efficace à l'anglaise.

Dominique Decherf

depuis le début de l'année. La région de Castille-La Manche (capitale Tolède) est parmi les plus touchées.

■ **Algérie :** De nombreux incendies, notamment dans le Nord et le Nord-Est, ont été recensés depuis deux semaines alors que la température pouvait atteindre 49 °C. Il y a officiellement une demi-douzaine de morts dans ces incendies.

■ **Moustiques :** Selon le site *The Conversation*, qui fait appel à des contributions d'universitaires revues par des journalistes, les moustiques causeraient 94,7 milliards de dollars de pertes économiques dans le monde à cause des maladies qu'ils transmettent à l'homme.

■ **Nicaragua :** Le dictateur sandiniste Daniel Ortega (dont la coprésidente est son épouse Rosario Murillo) a déclaré le 20 juillet qu'il n'y aurait plus d'élections dans son pays « pour ne pas permettre à une opposition de prendre le pouvoir ». Le pays est très dépendant des envois de fonds (remesas) de ses émigrés au Costa-Rica ou aux États-Unis (10 % de la population a émigré depuis la grande répression de 2018). Cependant la dette du pays reste inférieure à la moitié de son PIB.

■ **Nigeria :** Le groupe islamiste Boko Haram, qui a enlevé 416 femmes et enfants début juillet, a demandé par vidéo une nouvelle rançon au gouvernement. Celui-ci a déjà versé des dizaines de millions de dollars aux terroristes ces dernières années dans des circonstances semblables.

■ **Burkina Faso :** Le président de transition Ibrahim Trahoré a lancé une campagne contre l'islamisme. Les étudiants partis étudier la charia à l'étranger devront rentrer au pays. La principale mosquée de Ouagadougou a été fermée après l'arrestation de son imam pour cause de prêches extrémistes.

Pape Diouf,

le pionnier qui a transformé le football africain

Il est des trajectoires qui marquent les esprits, et d'autres qui redessinent l'histoire. Pape Diouf appartenait à cette seconde catégorie. Le parcours exceptionnel de l'ancien président de l'Olympique de Marseille est aujourd'hui mis à l'honneur dans l'ouvrage *Pape Diouf, une parole d'or* (Éditions du Kilimandjaro), écrit par le publicitaire camerounais Ferdinand Nana Payong. Présenté à Dakar les 20 et 21 mai 2026 en présence des avocats Serge et Michel Pautot qui ont été les compagnons historiques de Pape Diouf, le livre continue de faire résonner l'héritage du dirigeant qui a été président de l'Olympique de Marseille.

Alors que battait son plein la Coupe du monde 2026, le think tank Carrefour des Acteurs Sociaux s'est réuni le 8 juillet 2026 à Gentilly, au siège du Comité régional olympique et sportif Île de France, pour débattre de l'évolution du football africain. Un essor indissociable de l'œuvre de Pape Diouf, comme l'a rappelé le président du think tank, Joël Broquet : « *Le Maroc s'apprête à défer la France en quart de finale, et l'Égypte vient de faire trembler l'Argentine, tenante du titre. Si le football africain brille depuis plusieurs décennies, c'est aussi parce que Pape Diouf a ouvert la voie en facilitant le transfert des plus grands talents africains vers l'Europe.* »

M^e Michel Pautot a qualifié l'ancien agent d'icônes comme Joseph-Antoine Bell, François Omam-Biyik, Henri Camara d'« *éclaireur du football africain* ». Grand artisan de la jurisprudence « Malaja » – qui a fait tomber les barrières de nationalité pour les joueurs extra-communautaires –, M^e Michel Pautot a souligné la mondialisation des talents africains. « *L'époque où la France était l'unique porte d'entrée est révolue. L'exemple du Sénégal est frappant : si en 2002, l'équipe du Sénégal était qualifiée d' "Équipe de France bis" », aujourd'hui les talents sénégalais sont dispersés dans les plus grands championnats européens et même mondiaux.* »

En conclusion de cet instructif débat, Joël Broquet a rappelé une vérité essentielle : « *Malgré l'exil des talents en Europe et même ailleurs, l'amour du maillot et la fierté d'incarner son pays d'origine restent des moteurs d'une puissance inégalée. La combativité des équipes nationales de football durant la présente Coupe du monde en est l'exemple le plus fort.* »

Irène Martin



Évelyne Ciregi, présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Île de France avec de g. à d. Joël Broquet, Jacques Nicolas de Weck, et M^e Michel Pautot préfacier de l'ouvrage sur Pape Diouf.

■ **Allemagne** : Un islamiste de 21 ans a foncé en voiture sur la marche des fiertés le 25 juillet à Berlin, faisant au moins un mort et 30 blessés.

■ **Allemagne** : L'usine des piles Varta à Nördlingen (350 personnes) a été mise en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Stuttgart. Elle fermera en octobre. Elle avait perdu le contrat de piles bouton rechargeables pour les AirPods, Apple ayant transféré cette production en Chine.

■ **Grèce** : Le ministre de la Défense Nikos Gendias a signé, le 23 juillet, un contrat d'achat d'un système de défense aérienne à Israël pour 4 milliards de dollars. Ce « dôme de fer » a été baptisé « bouclier d'Achille » et est destiné à protéger le pays des menaces turques.

■ **Inde** : Le *Parti des cafards*, mouvement de contestation étudiant contre le prétendu mépris des autorités pour « les paresseux et les chômeurs », multiplie les manifestations à New Delhi ou Mumbai, avec une forte répression policière très médiatisée. Il a obtenu la démission, le 25 juillet, du ministre de l'Éducation, Dharmendra Pradhan, à cause du scandale des fraudes institutionnalisées aux examens.

■ **Disparition** : L'ancien magnat de la presse allemand Axel Ganz est décédé le 22 juillet à l'âge de 88 ans. Il avait fondé le groupe Prisma aujourd'hui propriété d'Hachette (groupe Bolloré).

Liban

Les confessions de Walid Joumblatt

Alors que le Liban est une nouvelle fois l'objet de l'ingérence armée d'une puissance étrangère, la publication des mémoires d'un des derniers grands chefs féodaux du pays est un événement éditorial en soi. C'est à Paris, ville qu'il connaît depuis son adolescence que Walid Joumblatt, 76 ans, chef historique des Druzes de la montagne du Chouf, a choisi de faire paraître aux éditions Stock Un destin au Levant, livre sous-titré De la guerre civile à la paix incertaine. À un siècle de distance, il y a comme un écho de La Châtelaine du Liban, le magnifique roman de Pierre Benoit paru en 1924, dans le parcours de ce seigneur arabe d'un autre temps.

Pro-palestinien, membre de l'Internationale socialiste et s'inscrivant dans un rapport de force compliqué avec la Syrie du clan al-Assad, comme avec la communauté chrétienne maronite, le Parti socialiste progressiste (PSP), dirigé par trois générations successives de la famille Joumblatt, a connu la tourmente des années de guerre civile à compter de 1975. Dès le 16 mars 1977, le père de l'auteur, Kamal Joumblatt, est éliminé dans un attentat que son fils attribue aux services secrets syriens. Branche religieuse dissidente de l'islam sunnite, les Druzes représentent 6 % de

la population du pays mais bénéficient d'un rayonnement géopolitique d'autant plus important que cette confession est aussi implantée de façon significative en Israël et en Syrie. La milice du PSP, qui se veut un parti de gauche multiconfessionnel, comptera jusqu'à 10 000 hommes, armés par l'URSS via la Syrie. Walid Joumblatt estime à 3 500 les combattants de sa mouvance qui perdirent la vie durant la guerre civile, pour le contrôle de Beyrouth où la défense de ses positions du Chouf.

Régnant sur sa faction depuis sa propriété de Moukhtara, où il se réconcilie avec le patriarche maronite en 2001,

Walid Joumblatt rompra tardivement ses liens avec Damas : il faudra pour cela attendre 2005 et l'assassinat du Premier ministre sunnite Rafic Hariri, proche ami de Jacques Chirac. Au soir de sa vie, ayant rans mis en 2023 ses pouvoirs politiques à son fils Taymour, Walid Joumblatt tire le bilan suivant de l'évolution du Liban : « Le féodalisme en tant que tel a disparu, mais il a été remplacé par une nouvelle classe à l'aise dans le capitalisme financier. »

Jérôme Besnard

Walid Joumblatt, *Un destin au Levant*, Stock, 340 p., 21,90 euros.

